

DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE. II

le mot *le*, on retranche *a* dans *la*, quand le mot suivant commence par une voyelle, ou une *b* muette.

Ainsi l'on dit *l'argent* pour *le argent*, *l'histoire* pour *la histoire*; mais alors on met à la place de la lettre retranchée cette petite figure (') qu'on appelle *apostrophe*. Voyez Chap. xi. au mot *Orthographe*.

*Deuxième remarque.* Pour joindre un nom à un mot précédent, on met *de* ou *à* devant ce nom : *fruit de l'arbre*, utile à *l'homme*.

Alors au lieu de mettre *de le* devant un nom masculin singulier qui commence par une consonne, on met *du*.

Au lieu de *à le*, on met *au*.

Devant un nom pluriel, *de les* se change en *des*; *à les* se change en *aux*.

*Exemples.*

SINGULIER MASCULIN.

*le Roi.*

Palais *du* Roi, pour *de le* Roi.

J'obéis *au* Roi, pour *à le* Roi.

PLURIEL MASCULIN.

*les Rois.*

Palais *des* Rois, pour *de les* Rois.

J'obéis *aux* Rois, pour *à les* Rois.